

Bon à savoir

ADRESSES UTILES

Les meubles, vaisselle, appareils électroménagers, livres, jouets et autres objets en bon état que vous ne désirez plus garder peuvent être récupérés gratuitement par **Coup d’Pouce** (026/484.82.40) et **Emmaüs** (026/424.55.67).



DÉCHETS SPÉCIAUX

En raison des risques qu'ils présentent pour l'environnement, les déchets spéciaux nécessitent un traitement particulier et ne doivent en aucun cas être jetés à la poubelle ou dans les toilettes. **Les déchets spéciaux (c.f. liste) des ménages doivent en priorité être remis aux fournisseurs, où sinon à la STEP de Broc :**

produits chimiques	médicaments	thermomètres au mercure
sprays de peinture	produits phytosanitaires	produits traitement bois
produits ménagers	liquides toxiques	ampoules économiques
piles	accus	batteries



Source : – Etat de Fribourg, service de l'environnement (SEn)

Politique communale

GESTES AU QUOTIDIEN

Nous tenons à rappeler à tous les citoyens les mesures que chacun peut prendre afin de diminuer la quantité de déchets produite. Soyons donc tous responsables et respectueux de l'environnement.

Nous vous remercions pour votre collaboration !

Le Conseil Communal

